

Dunkerque et les perspectives offertes par Seine Nord Europe

- ***Une opportunité majeure d'élargissement de l'Hinterland du Port de Dunkerque***

- ***De nombreux trafics concernés : conteneurs, mais aussi sables et graviers, voitures neuves, produits métallurgiques, céréales, biocarburants ...***

Attentes du Port de Dunkerque vis-à-vis des plate-formes multimodales SNE

- ***Prise en compte de la diversité des trafics générés par l'aménagement du Canal Seine Nord Europe***
- ***Interfaçage des systèmes d'information des plate-formes multimodales avec ceux des ports maritimes***
- ***Mise en place d'une structure d'exploitation des chantiers multimodaux garantissant le caractère « multi-users » de ces Terminaux***

Réforme des Ports :

Loi n° 2008-660

Art.L. 101-3.-III.

« Le Grand Port Maritime peut exercer, notamment par l'intermédiaire de prises de participation dans des personnes morales, des activités, ou réaliser des acquisitions dont l'objet est de nature à concourir, à l'intérieur ou à l'extérieur de la circonscription, au développement ou à la modernisation du port ou de la place portuaire. »